

Inscription

Inscription au Cours

« Organiser des événements culturels ou sportifs respectueux de l'environnement »

Je m'inscris à la journée du 7 février 2012

Membre Pusch

Non membre

Membre Pusch étudiant

Je désire devenir membre Pusch, merci de m'envoyer les informations

Nom/Prénom:

Fonction:

Commune / entreprise:

Adresse:

NPA / Lieu:

Téléphone:

Courriel:

J'ai pris connaissance des conditions d'annulation ci-dessous et je les accepte.

Signature:

A retourner par poste, fax ou courriel à Pusch, secrétariat romand, p.a. Bird, rte de Renens 4, 1008 Prilly, tél. 021 624 64 94, fax 021 624 64 71, mail@environnement-pratique.ch

Organisation

Frais d'inscription	Membre Pusch* (rabais 30 %) :	CHF 340.–
	Non membre* :	CHF 490.–
	Membre Pusch étudiant* :	CHF 50.–
	Pauses et repas de midi inclus.	

Les participants des cantons de Berne, Fribourg, Valais et Vaud peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur les frais d'inscription. Offre limitée, accordée dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Pour les autres cantons, remise de 10 % pour les inscriptions arrivées jusqu'au 23 décembre 2011. Plus d'informations sur www.environnement-pratique.ch, rubrique Cours et sensibilisation, puis lien Calendrier.

Inscription Au moyen du talon ci-dessus ou sur le site Internet jusqu'au 31 janvier 2012. Nombre de places limitées. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de réception.

Annulation Pour toute annulation jusqu'à 10 jours avant la journée, une participation de CHF 50.– sera facturée. Passé ce délai, la totalité du montant sera due. Il est cependant possible de déléguer une autre personne.

***Renseignements** Fondation suisse pour la pratique environnementale Pusch, Secrétariat romand, p.a. Bird, rte de Renens 4, 1008 Prilly, tél. 021 624 64 94, fax 021 624 64 71, www.environnement-pratique.ch, mail@environnement-pratique.ch

FORMATION CONTINUE

Organiser des événements culturels ou sportifs respectueux de l'environnement

Mardi 7 février 2012, 9h00 à 16h40,
HES-SO//Master, Lausanne

Fondation suisse pour la pratique environnementale p

s c h

Contexte

Festivals, fêtes des vendanges, manifestations sportives, abbayes de tir, parcs d'attractions ... le nombre et la variété des manifestations accueillies ou organisées par les communes est très élevé. Ces événements attirent des milliers de spectateurs et posent certains défis environnementaux importants: mobilité, approvisionnement, déchets, protection des sols... Pour y répondre, les organisateurs sont concernés en priorité. Mais les communes, en tant qu'instances chargées de délivrer l'autorisation, ont aussi un rôle à jouer. Par ailleurs, elles ont une importante fonction de conseil, en particulier lorsqu'une manifestation est de petite taille. En s'engageant pour des manifestations éco-responsables, les communes et les organisateurs permettent non-seulement d'en réduire l'impact environnemental, mais aussi de sensibiliser le public à ces questions et de remplir leur rôle d'exemplarité dans ce domaine.

Objectifs: A la fin du cours, les participants seront capables, pour les manifestations qu'ils organisent, autorisent ou conseillent:

- d'identifier les principaux impacts environnementaux;
- de définir des mesures environnementales adaptées;
- de déterminer les points clés de mise en œuvre de chaque mesure.

Public cible: Organisateurs d'événements, responsables communaux délivrant les autorisations ou conseillant les organisateurs, coordinateurs Agenda 21, consultants actifs dans ce domaine.

Programme

- Ecobilan des manifestations: définition des actions prioritaires
- Autorisations communales pour manifestations: que peut-on y mettre?
- Exemple: «Concept pour les manifestations propres et respectueuses de l'environnement» de la Ville de Renens
- Atelier: Impacts et mesures prioritaires
- Mobilité et événements: de la planification à la mise en œuvre
- Gestion des ressources: bien gérer l'approvisionnement pour diminuer les déchets
- Protection du sol lors d'événements en plein air
- Exemple: les Plates-formes Ecosport et manifestation-verte.ch
- Atelier: Mise en œuvre des mesures prioritaires

Date et lieu

Date	Mardi 7 février 2012
Lieu	HES-SO//Master, av. Provence 6, Lausanne
Horaire	9h00 à 16h40

Orateurs

Denis Bochatay	Chef de projet, expert sports et événementiels, Quantis SA, Lausanne
Marc-André Dubath	Ingénieur en génie rural, Géotest SA, Le Mont-sur-Lausanne
Giorgio Giovannini	Associé – Membre de la direction, Mobilidée Sàrl, Genève
Yves Loerincik	Directeur exécutif, Quantis SA, Lausanne
Marc Münster	Chef de domaine, Collectivités publiques porteuses d'avenir, Sanu, Bienne
Sébastien Piguet	Secrétaire romand de Pusch, directeur du Bird, Prilly
Frédéric Schweingruber	Ingénieur HES, Responsable environnemental, Service environnement et maintenance, Ville de Renens
Samuel Wytenbach	Responsable du programme ecosport.ch, Swiss Olympic, Ittigen BE

Pusch

La Fondation suisse pour la pratique environnementale Pusch encourage de manière systématique la gestion durable des ressources et contribue à une meilleure compréhension de l'environnement. Là où les effets potentiels sont importants, Pusch aide les pouvoirs publics et les milieux économiques à agir, par exemple dans les domaines suivants: eaux, sols, air, déchets, matières premières, énergie, aspects économiques.

Membres Pusch: en adhérant à Pusch, vous bénéficiez entre autres de 30 % de rabais sur les taxes d'inscription à nos manifestations et vous recevez le bulletin d'information FORUMDÉCHETS (quatre numéros par an).

Plus d'information: www.environnement-pratique.ch

Soutien

Ce cours est soutenu par l'Office fédéral de l'environnement, ainsi que les cantons de Berne, Fribourg, Valais et Vaud.